



Sommaire :

Compte rendu du Conseil municipal du 11/07/02 :

- Employé communal
- Gîte des Ardillières
- Les ordures
- Fêtes à Chézy
- Travaux de voirie
- Divers et emprunt

La sortie des Anciens

Le jeu de l'été

La vie à Chézy

Associations

Réunion Lundi 02/09/02 pour la fête des 7 et 8/08

Pour la rentrée nous vous proposons un journal un peu austère, car il contient 4 pages sur les délibérations du Conseil Municipal de Juillet.

Mais il nous semble important de vous tenir au courant de nos discussions et prises de décisions, autrement que par le compte rendu succinct affiché à la mairie.

Rappelons que vous pouvez assister à ces réunions.

La nouvelle année scolaire va débiter avec notre fête de Chézy. Espérons un temps clément pour celle-ci et **notre feu d'artifice du Samedi 07/09/02 à 21h30.**

Notre village embelli car des maisons se donnent une nouvelle jeunesse. Souhaitons nous, aussi, une année 2002/2003 joyeuse et conviviale.

Si toutes les filles du monde voulaient s'donner la main, tout autour de la mer elles pourraient faire une ronde

Si tous les gars du monde voulaient bien être marins, ils f'raient avec leurs barques un joli pont sur l'onde.

Alors on pourrait faire une ronde autour du monde, si tous les gens du monde voulaient s'donner la main.

Paul FORT (1872/1960)

Si vous souhaitez **informer** le village d'un événement qui vous concerne (mariage, naissance, baptême, décès, annonces ou autres), **n'hésitez pas.**

Mettez nous un mot ou passez à la permanence du Samedi (de 11 heures à midi).

Responsable de la rédaction : Jacques AMETJournal tiré à 180 exemplaires
Comité de rédaction et relecture : Mme QUENDEZ, MM AMET, BOUGON, RICHARDOT

**Réunion du
Conseil municipal
le
11 juillet 2002
COMPTE RENDU**

SUIVI du CANTONNIER

M. POTEL propose que M. VAN BELLEGHEM reprenne le suivi du travail de M. GERLACHE, notre cantonnier, pour trois raisons :

1. M. GERLACHE l'aurait assuré qu'il préférerait être suivi par lui
2. Il trouve plus facile de le contacter car il est proche de son poste de départ de travail et il s'occupe déjà du tracteur et du broyeur.
3. D'autre part il lui semble nécessaire de pouvoir dès 8 heures du

matin avoir les instructions pour son travail de la journée, ce que M. VAN BELLEGHEM pense pouvoir mieux assurer.

Sans mettre vraiment en doute la réalité de

ces raisons, M. AMET accepte de permuter les responsabilités et *de voir à l'usage le bénéfice* de ce changement. Il n'y a pas eu de vote, mais plusieurs conseillers ont contesté ces raisons et manifesté leur désaccord, entre autre que ce soit l'employé communal qui choisisse son interlocuteur.



LE GÎTE RUE des ARDILLIÈRES

Le contrat de 10 ans, que la commune de Chézy avait avec les "Gîtes de France", arrive à expiration.

Pour le renouveler et conserver les "2 épis" du logement, les "Gîtes de France" nous imposent des **travaux** (*peintures, volets etc.*) et un **renouvellement** du mobilier obsolète (*cuisinière, literie, vaisselle, etc.*).

Au vu du rapport de ce gîte (environ 30.000 Frs par an soit 4.500 Euros) et de l'investissement pour la remise en l'état (**peut-être** la même somme), Mr POTEL propose de louer ce logement. Il considère aussi que cela soulagera Mme POARD qui réceptionne les arrivants et assure le suivi de l'entretien du gîte.

Mme QUENDEZ rappelle qu'elle désire aider Mme POARD et qu'elle a déjà proposé ses services pour partager l'accueil. Parlant bien anglais, elle faciliterait le contact. A aucun moment, Mme POARD ne l'a sollicité. Celle-ci ne désirait pas que l'on quitte les "gîtes de France", craignant un problème de voisinage avec des locataires à demeure. Rester avec les "gîtes" contraint aussi la commune à maintenir les locaux en bon état.

M. RICHARDOT a défendu l'intérêt d'accueillir des personnes extérieures au village et de garder la disponibilité d'un gîte communal . Le fait aussi que le logement donne sur la cour de l'école (porte et fenêtres) peut aussi poser des problèmes à terme avec celle-ci.

Après discussion générale et l'assurance donnée par M. POTEL à Mme POARD que le choix des futurs locataires sera discuté avec elle, la proposition est mise au vote.

Pour la location et la sortie des "Gîtes de France", 6 votes : Mmes Poard et Waddington, MM Gojard, Potel, Simon et Van Belleghem.

Contre, 5 votes : Mmes Decock et Quendez, MM Amet, Bougon et Richardot.



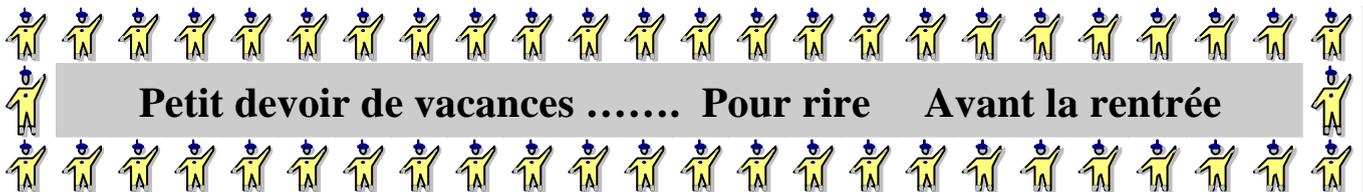
Une CIGOGNE à Chézy

De mémoire de "Cahouzas", on n'avait pas vu ce genre de bête à Chézy !!!

Arrivée mercredi 28 août dans l'après midi, elle s'est perchée sur une des tourelles de l'église. Après une nuit de repos parmi nous, elle est repartie jeudi midi pour continuer son long voyage.

On a même vu un groupe d'une douzaine de cigognes près de Taillefontaine (à côté de Pierrefond) se reposer dans une pâte.

Souhaitons au village que cet événement lui porte bonheur, comme le veut la tradition.



Petit devoir de vacances Pour rire Avant la rentrée

Exercice de pure logique, écrit au début du siècle par Einstein, qui a dit que 98% de la population mondiale **de l'époque** ne pouvaient le résoudre. Faites vous partie des 2% restants ?

LES DONNEES

- 1 - Dans une rue, il y a 5 maisons de 5 couleurs différentes
- 2 - Dans chaque maison vit une personne de nationalité différente
- 3 - Ces 5 propriétaires ont l'habitude de boire un certain type de boisson, fument une certaine marque de cigarette et possèdent un animal de compagnie.
- 4 - Aucun de ces 5 propriétaires ne possède le même animal, ne fume les même cigarettes et ne boit la même boisson.

LA QUESTION

Qui est le propriétaire du poisson rouge ?

Attention pour montrer que votre réponse n'est pas due au hasard, vous devrez aussi spécifier la nationalité du propriétaire du poisson rouge, la couleur de sa maison, la marque de ses cigarettes et sa boisson préférée.

ELEMENTS de REFLEXION

1. ? L'anglais habite dans la maison rouge
2. ? Le suédois à un chien
3. ? Le danois boit du thé
4. ? La maison verte est à la gauche de la maison blanche
5. ? Le propriétaire de la maison verte boit du café
6. ? La personne qui fume des Pall Mall a un oiseau
7. ? Le propriétaire de la maison jaune fume des Dunhill
8. ? Le propriétaire de la maison du centre boit du lait
9. ? Le norvégien vit dans la première maison
10. ? L'homme qui fume des Gitanes est le voisin de celui qui à un chat
11. ? L'homme qui possède un cheval vit à côté de l'homme qui fume des Dunhill
12. ? Le propriétaire qui fume des Gauloises boit de la bière
13. ? L'allemand fume des Royales
14. ? Le norvégien est le voisin du propriétaire de la maison bleu
15. ? L'homme qui fume des Gitanes à un voisin qui boit de l'eau

BON COURAGE, CAR LA CHANCE N'A RIEN A VOIR AVEC CA !!!!!

